



Suspension du permis pour alcool au volant

Par **commercial_old**, le **09/06/2007** à **01:33**

bonjour, rnle 30/12/2006 j'ai fais une bétise et controlé à presque 2g d'alcool dans le sang(pas de quoi etre fier). j'ai donc eu une suspension administrative de 6 mois, le 25/05/2007 le recois le résultat de mon ordonnance pénale qui me donne 400 € d'amendes et 1 an de suspension a titre de peine complémentaire. rnma question est la suivante, je suis commercial auto et j'ai absolument besoin de mon permis, j'ai presque fait 6 mois galère mais 6 de plus... , mon avocate me dit qu'elle est confiante pour n'avoir que les 6 deja effectués ! quel est votre avis ? merci d'avance.

Par **Jurigaby**, le **09/06/2007** à **02:44**

Bonjour. rn rnJe veux bien vous aider mais de là à prendre la place du juge, ou encore celle de votre avocate qui connait beaucoup plus l'affaire que moi, c'est un pas que je en saurai franchir...